

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 29 décembre 2016

INFO PRESSE

Compte-tenu de l'augmentation du nombre de cas de dengue 1 dans le Grand Nouméa ces dernières semaines, des conditions météo favorables au développement des moustiques, il existe un fort risque de démarrage épidémique, notamment en cas d'introduction de la dengue 2 qui circule actuellement au Vanuatu. La dernière épidémie de dengue 2 datant de 1998, une introduction de ce virus, dans une population calédonienne peu immunisée est à craindre.

Aussi, il est demandé :

- aux personnes se rendant au Vanuatu de se protéger contre les piqûres de moustiques durant tout leur séjour,
- aux passagers des vols en provenance du Vanuatu, de se protéger durant toute la journée des piqûres de moustiques pendant au moins les sept jours suivant leur arrivée, avec des répulsifs cutanés, même en l'absence de symptômes, l'infection ne donnant pas toujours de signe de maladie.
- de consulter rapidement un médecin en cas d'apparition de symptômes : fièvre, maux de tête, douleurs musculaires ou articulaires, ou taches rouges sur la peau, en indiquant au médecin le voyage récent au Vanuatu.